

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination à la commissions administrative paritaire nationale des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux : modification

NOR : MENH1700413A

arrêté du 19-6-2017

MEN - DGRH E2-2

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 19 juin 2017, les dispositions de l'arrêté du 30 janvier 2015 modifié portant nomination à la commission administrative paritaire nationale des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux sont modifiées comme suit :

Représentants titulaires :

Au lieu de :

- Gilles Bal, sous-directeur de la gestion des carrières des personnels d'encadrement.
- Philippe Wuillamier, directeur académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine.

Lire :

- Martine Gauthier, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels d'encadrement.
- Philippe Wuillamier, sous-directeur des évaluations et de la performance scolaire à la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

Représentants suppléants :

Au lieu de :

- Marie Reynier, rectrice de la région académique Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, rectrice de l'académie de Nancy-Metz.
- Monsieur Daniel Auverlot, sous-directeur des évaluations et de la performance scolaire à la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

Lire :

- Catherine Benoît-Mervant, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Seine-Maritime.
- Monsieur Daniel Auverlot, recteur de l'académie de Limoges.